



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

emplois jeunes

Question écrite n° 70043

Texte de la question

M. Jacques Le Nay appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la complexité du dossier que son ministère demande aux présidents d'associations ayant créé des emplois jeunes de remplir au plus tard pour le 30 novembre 2001, dans le cadre du dispositif d'application du plan de pérennisation des emplois jeunes. Alors que le Gouvernement ne cesse d'annoncer une réforme et une simplification des formalités administratives, force est de constater que pour ce dossier, il est loin d'avoir atteint ses objectifs. L'épaisseur du dossier à remplir de 40 pages et la complexité des questions posées laissent perplexes l'ensemble des présidents d'associations concernés. Aussi il lui demande de lui faire connaître son sentiment sur ce dossier et les mesures d'assouplissement qu'elle envisage de prendre pour réduire le volume de ce dossier et pour faciliter sa compréhension.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Le Nay](#)

Circonscription : Morbihan (6^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70043

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 décembre 2001, page 7008